

FD
REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



RÉGION DE KAFFRINE
DÉPARTEMENT DE KAFFRINE
COMMUNE DE KAFFRINE

RAPPORT DE PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2025

I / Exécution du budget en recettes

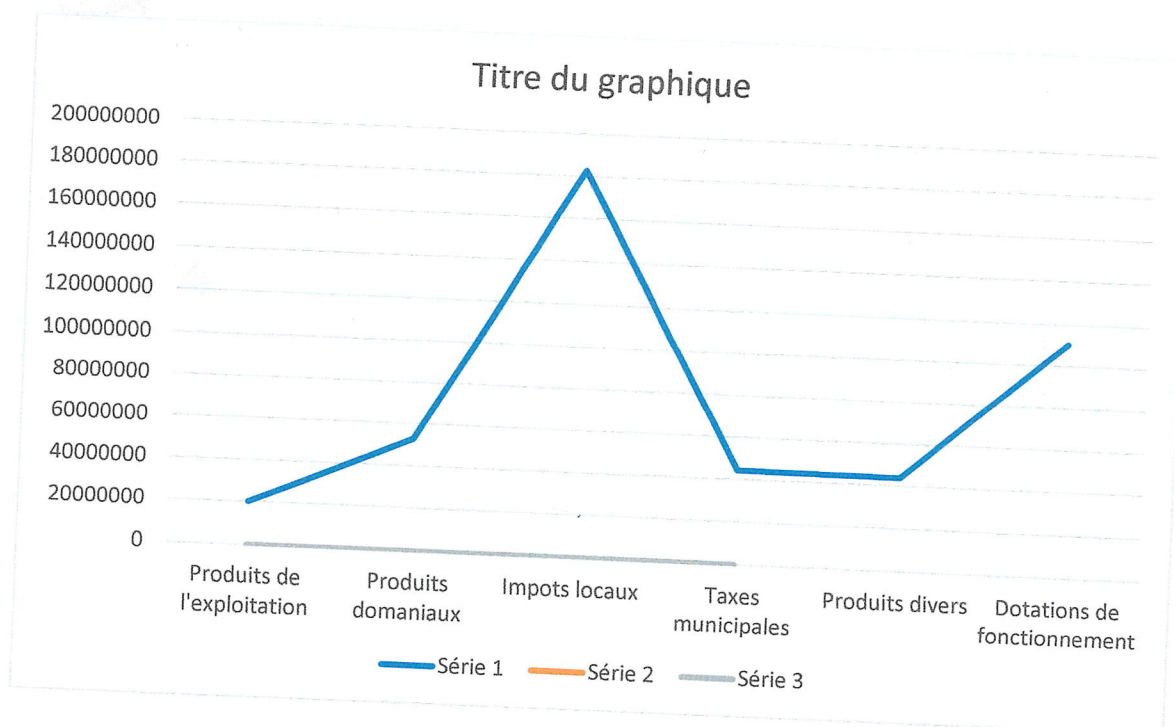
Le budget de la gestion 2025 est exécuté en recette à hauteur de **1 081 479 023 francs**. Il est réparti en fonctionnement et en investissement comme suit :

1- Exécution des recettes de fonctionnement

Les titres de recettes émis montrent que la commune a recouvré en recettes de fonctionnement le montant de **472 302 301 francs**, représentant **43,67%** des recettes recouvrées ainsi réparti :

- Produits de l'exploitation **19 978 017 frs**
- Produits domaniaux **52 952 400 frs**
- Impôts locaux **182 798 797 frs**
- Taxes municipales **44 481 770 frs**
- Produits divers **44 003 030 frs**
- Dotations de fonctionnement **110 476 981 frs**

Graphique I :



Nous constatons physiquement que les produits domaniaux, les impôts locaux et les fonds de dotation regorgent plus de **73%** des recettes de fonctionnement exécutées par rapport aux autres services. Ceci est dû d'une part à la hausse de la location des propriétés locales

(salle polyvalente) qui passe de **0 à 7 560 000** et des droits de places qui passe de **12 954 200 à 15 536 100**. On note également sur les impôts locaux, une hausse de l'impôt sur le foncier bâti qui passe de **620 951 à 7 360 782**, une hausse de la contribution globale unique qui passe de **3 725 330 à 27 387 560** et aussi une hausse de la contribution globale foncière qui passe de **4 413 638 à 13 355 580**.

D'autre part, les fonds de dotation représentent **23,4%** des recettes de fonctionnement. Par ailleurs, en 2025, au niveau des produits de l'exploitation, on note une hausse des produits des droits de taxes perçu aux abattoirs qui passe de **0 à 1 160 000**, et aussi une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui passe de **395 000 à 5 709 817**.

Nous avons constaté que la taxe sur l'électricité consommée a été recouvrée cette année à hauteur de **28 374 590** tandis que la taxe sur l'eau n'a pas été recouvrée.

Toutes les augmentations de recette enregistrées cette année sont du à une bonne performance du service de recouvrement du bureau des recettes, du Trésor et des impôts.

Nous avons également constaté une baisse en 2025 :

- de la location des souks qui passe de **12 874 000 à 8 332 500**. Ceci est du au fait que tous les arriérés de paiement ont été réglés en 2024.
- des droits d'occupation du domaine public qui passe de **5 065 740 à 3 316 000**. Cette baisse est du à l'opération du désenclavement des voies publiques effectuées pendant cette année.

2- Exécution des recettes d'investissement

En investissement, nous avons enregistré **609 176 722** frs de recette soit **56,32%** des recettes totales recouvrées. Elles sont ainsi réparties :

- Les fonds de concours **53 228 412 frs** soit **8,73%** des recettes d'investissement réalisées.
- Les autres fonds de concours (PACASEN) **444 023 200 frs** soit **72,88%** des recettes d'investissement réalisées.
- Le résultat d'investissement reporté **111 925 110 frs**

L'analyse reflète qu'en 2025 nous avons constaté une baisse des fonds de concours qui passent de **61 457 798 à 53 228 412 F CFA**.

Nous avons constaté que cette année, les fonds de concours de performance (PACASEN) ont connu une hausse considérable, passant de **231 232 278** à **444 023 200 F CFA**. Ceci est dû du fait que la commune a pu bénéficier du financement des CMO et des IDP du PACASEN en 2025.

II/ Exécution du budget en dépenses

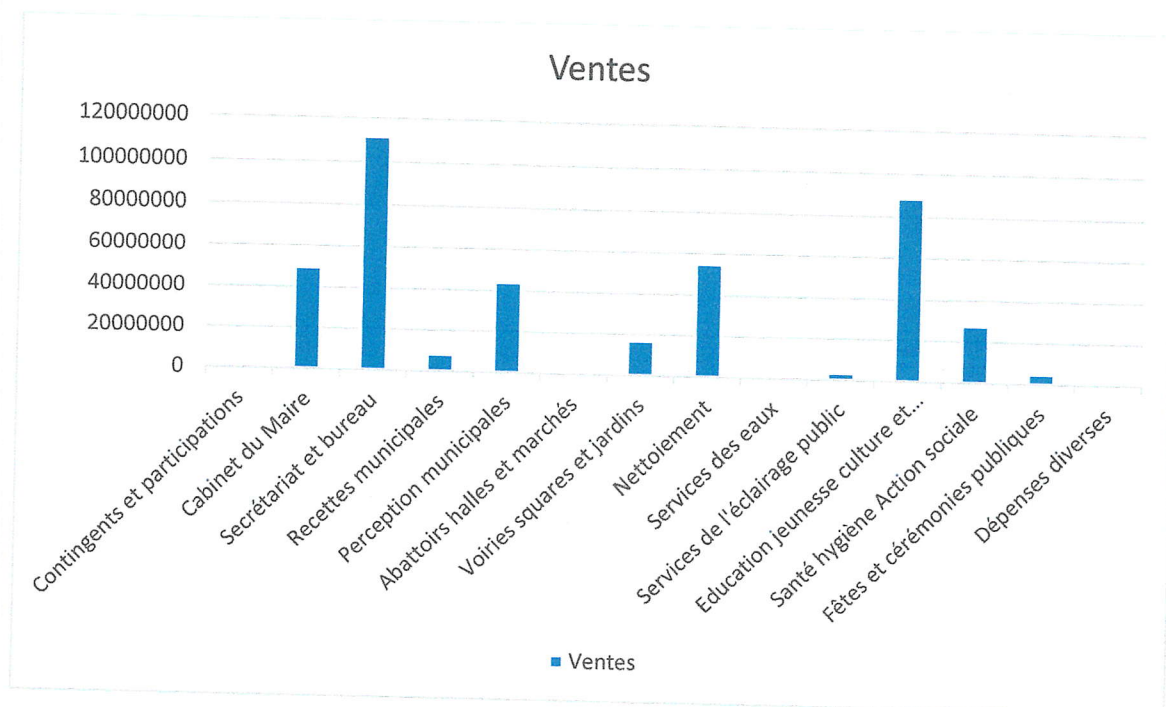
Les dépenses exécutées en 2025 s'élèvent à **755 275 000 frs** et sont décomposées en fonctionnement et en investissement :

1- Exécution des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de **415 178 233 frs** soit **54,97%** des dépenses totales exécutées. Elles sont réparties comme suit :

- Service 210 Contingents et participations	1 500 000 frs	
- Service 313 Cabinet du Maire	49 682 400 frs	x
- Service 321 Secrétariat et bureau	112 100 909 frs	x
- Service 331 Recettes municipales	8 399 455 frs	
- Service 341 Perception municipale	44 258 044 frs	x
- Service 351 Abattoirs halles et marchés	66 000 frs	
- Service 361 Propriétés communales	000 frs	
- Service 371 protection des populations	000 frs	
- Service 381 Voiries-Squares et Jardins	17 063 813 frs	
- Service 391 Nettoyement	55 214 784 frs	x
- Service 401 Ateliers et garages	0 frs	
- Service 411 Service des Eaux	1 200 000 frs	
- Service 412 Assainissement	000 frs	
- Service 421 Service de l'éclairage public	3 600 000 frs	
- Service 441 Education – Jeunesse – culture et Sport	88 972 778 frs	x
- Service 451 Santé – Hygiène – Action Sociale	27 819 150 frs	x
- Service 508 Fêtes et cérémonie publiques	5 000 000 frs	
- Service 509 dépenses diverses	300 900 frs	

Graphique II :



Une simple lecture du graphique permet de constater que les services 313, 321, 341, 391, 441 et 451 regorgent les dépenses les plus significantes dues essentiellement aux charges du personnel, aux fournitures de bureau, aux fournitures scolaires, aux différentes subventions, aux secours aux indigents et aux sinistrés, aux règlements des factures des écoles, etc. Par ailleurs, la commune a octroyé des aides financières à des personnes nécessiteuses surtout pendant la période de fête de Korité et de Tabaski. Aussi, elle a également pris en charge les bourses des étudiants ressortissant de Kaffrine à Dakar, Saint-Louis, Bambey, USSEIN et Ziguinchor.

En plus au niveau du service 441 éducation, jeunesse, sport et loisirs, on note une hausse des dépenses passant de **41 809 796 à 88 972 778**. Ceci est dû au fait que les fournitures scolaires et les factures d'électricité des écoles de l'année 2024 ont été payées cette année.

2- Exécution des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont exécutées à hauteur de **340 096 767 frs** soit **45,02%** des dépenses totales. Elles concernent les travaux d'extension du réseau électrique, d'adduction d'eau, de réhabilitation du marché au poisson, de la construction du logement sage-femme au poste de santé de Diamageune Ndiobène, de la réhabilitation de l'école

7, de la construction des murs de clôture de l'école EFA de Diamageune TP, du cimetière Khomé, et de la gare routière de Nganda, les travaux de curage, d'aménagement des trottoirs (garde-fou), les équipements divers destinés à la cellule communication, à la radio communautaire et au stade municipale, et enfin à l'acquisition d'une benne tasseuse.

Par ailleurs, pour l'année 2025, la commune a bénéficié des investissements venant des partenaires comme le **PACASEN (Programme d'Appui aux Commune et aux Agglomérations du Sénégal)**.

Mesdames et Messieurs, voilà en substance, les grands axes qui sous-tendent le compte administratif de 2025, soumis à votre examen.

Kaffrine, le 11 Juin 2026

Le Maire



P.O

Afioune Badara MANGANE